

# CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX

Le Président

Paris,  
Le 21/09/2021

Nos réf. : DCMC/PO Ouest/SYM/D21-1264

Affaire suivie par :  
Sylvain Michel, Architecte et Urbaniste en chef de l'Etat  
Conservateur des monuments nationaux  
☎ 01 53 40 69 84  
✉ sylvain.michel@monuments-nationaux.fr

**RAR 1A 184 134 7774 3**

**Objet :** Saint-Jean-Lespinasse, Prudhomat (46) – Châteaux de Castelnau-Bretenoux et de Montal – Saisine des services instructeurs de l'Etat (DDT46) sur le projet d'installation d'une centrale photovoltaïque à Saint-Jean-Lespinasse

Monsieur le Préfet,

Vous avez saisi le Centre des monuments nationaux dans le cadre de l'instruction du permis de construire n° PC 046 271 20 S0005 concernant la réalisation d'une centrale photovoltaïque au sol à Saint-Jean-Lespinasse déposé par la société CPV SUN 40. Vous souhaitez en effet disposer de ses conseils et expertise pour éclairer le pôle EnR (Energie renouvelables du Lot), guichet unique d'accompagnement et d'assistance des porteurs de projets.

De par les dispositions de l'article L 141-1 du Code du patrimoine, le CMN a pour mission d'entretenir, conserver et restaurer les monuments nationaux ainsi que leurs collections, dont il a la garde, d'en favoriser la connaissance, de les présenter au public et d'en développer la fréquentation lorsque celle-ci est compatible avec leur conservation et leur utilisation.

Par convention d'utilisation spécifique du 21 mai 2015, le ministère de la Culture lui a remis en gestion des ensembles immobiliers dont font partie les châteaux de Castelnau-Bretenoux et de Montal.

Ainsi, le CMN participe directement et indirectement de l'aménagement culturel et touristique du territoire en préservant et animant ces ensembles seigneuriaux historiques, aujourd'hui équipés de équipements culturels structurants au sein d'un paysage remarquable qu'ils marquent par leur présence, proche et lointaine, et dont ils fondent l'identité.

**Monsieur Michel PROSIC**  
**Préfet du Lot**  
**Direction Départementale des Territoires du Lot**  
**127 quai Cavaignac**  
**46000 CAHORS**

A ce titre, vous aviez pu saisir dès novembre 2019 le CMN, pour une contribution faisant suite au passage du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) du Lot venant constater la visibilité du lieu d'implantation de la centrale photovoltaïque depuis le château de Castelnau-Bretenoux.

Une première analyse avait été transmise par courriel du conservateur en charge du monument le 18 novembre 2019. Cette analyse s'inquiétait de la forte visibilité du projet de centrale depuis le château et prescrivait une analyse paysagère à l'échelle du grand paysage pour permettre notamment d'identifier les liens visuels entretenus avec les éléments patrimoniaux remarquables, parmi lesquels les monuments gérés par le CMN. L'abaissement des structures porteuses de panneaux et la création de masques végétaux étaient proposés comme moyens de parvenir à rendre invisible le projet de centrale.

Les éléments complémentaires que vos services ont bien voulu me transmettre, complétés d'une étude d'impact et de coupes de profil sur le terrain d'implantation, qui ne reprennent pas ces points, ne sont pas de nature à rassurer le CMN sur une innocuité de la perception de la centrale depuis le château. Aucune coupe paysagère entre la centrale et le château ne permet de visualiser la topographie et les masques végétaux existants ou à mettre en œuvre.

Par conséquent, le CMN ne peut être qu'être opposé à la délivrance du permis de construire en l'état ; ses équipes restent cependant à votre disposition pour poursuivre la réflexion, afin de parvenir à un projet plus acceptable.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma considération distinguée.

**Philippe BÉLAVAL**

**P.J. :**

- Consultation des personnes publiques, services ou commissions intéressées, dossier PC 046 271 20 S0005
- Projet de centrale photovoltaïque au sol sur le Causse de Benne, commune de Saint-Jean-Lespinasse

**Copies :**

- Pierre Sicard, ABF, Chef de l'UDAP du Lot
- Pascale Thibault, administratrice des châteaux de Castelnau-Bretenoux et Montal